Les aides à la construction en bois local
Bâtiments publics dans l'Ain

Bois Local = Région AuRA et massifs limitrophes transformés par des entreprises de la région AuRA

Bénéficiaires

Département Ain – Programme d'actions pour la filière forêt bois 2022-2025

15% du lot bois local – Plafond d'aide : 45 000€

Contact : Fibois 01-Cécile DEVESA

Communes et groupement de communes

Région AuRA - « Construire ou rénover un bâtiment avec du bois local »
Plan forêt-bois 2023-2027

20% du coût du lot bois local compris entre 15 000 et 300 000€ HT (fourniture et pose)
Majoration pouvant aller jusqu'à 30% pour projets mobilisant du sapin pectiné ou des feuillus, en proportion importante

Contacts : Vincent MICOULAUT (Région AuRA – Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Alimentation), Cécile DEVESA (Fibois 01)

Communes, EPCI, bailleurs sociaux, associations liées aux activités de formation

Préfecture de l'Ain – DETR

Bonification de 5 % si utilisation de bois local

Sous réserve de pièces justificatives de l'approvisionnement local en bois

Contact : Direction des Collectivités et de l'Appui Territorial

Communes et groupement de communes

Pour en savoir plus : contacter Fibois 01 - Cécile DEVESA – c.devesa@fibois01.org